
NORME INTERNATIONALE



4151

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

**Véhicules routiers – Cyclomoteurs – Type, positionnement
des commandes et leurs fonctions**

Road vehicles – Mopeds – Type, location and functions of controls

Première édition – 1978-11-15

CDU 629.118.35.014

Réf. n° : ISO 4151-1978 (F)

Descripteurs : véhicule routier, cyclomoteur, dispositif de commande.

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 4151 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 22, *Véhicules routiers*, et a été soumise aux comités membres en novembre 1977.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

Afrique du Sud, Rép. d'	Iran	Royaume-Uni
Allemagne, R.F.	Italie	Suisse
Autriche	Japon	Tchécoslovaquie
Belgique	Mexique	Turquie
Chili	Nouvelle-Zélande	U.R.S.S.
Corée, Rép. dém. p. de	Pays-Bas	Yougoslavie
Espagne	Pologne	
France	Roumanie	

Aucun comité membre ne l'a désapprouvée.

Véhicules routiers — Cyclomoteurs — Type, positionnement des commandes et leurs fonctions

1 OBJET

La présente Norme internationale spécifie le type et le positionnement des commandes sur les cyclomoteurs dans le but de réduire les erreurs d'actionnement des commandes de la part du conducteur à la suite de l'emplacement et du type différent des commandes elles-mêmes sur les différents véhicules.

2 DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme internationale s'applique aux cyclomoteurs tels que définis dans l'ISO 3833.

3 RÉFÉRENCE

ISO 3833, *Véhicules routiers — Types — Dénominations et définitions.*

4 DÉFINITIONS

Dans le cadre de la présente Norme internationale, la définition suivante est applicable :

commande : Dispositif apte à être actionné par les mains ou par les pieds du conducteur pour réaliser les fonctions auxquelles les différents organes du véhicule sont destinés (accélérateur, frein, etc.) en rapport avec la conduite du véhicule lui-même.

5 CARACTÉRISTIQUES REQUISES

5.1 Généralités

Si une commande est présente, elle doit être du type et être positionnée comme prescrit en 5.2.

Toute commande manuelle doit pouvoir être actionnée sans que le conducteur doive enlever la main relative de la poignée du guidon, sauf les cas marqués de l'astérisque (*) en 5.2.